

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE SERNHAC

Séance du 28/11/2024 délibération n°72/2024

Nombres de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	12

Date de la Convocation
21/11/2024

Date d’Affichage

Objet de la délibération

Dénomination des rues du Lotissement la Gargoulade

L’an deux mille vingt-quatre, et le vingt-huit novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de SERNHAC, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUPRET Gaël, Maire.

Présents : Mmes MOURISSARGUES Candy, HOURTAL Eloïse, FERNANDEZ Véronique, Mrs DUPRET Gaël, REY Philippe, RENSON Luc, LAMOULIE Maxime, OLIVE SALOMMEZ David, ABELLAN Pierre, GLAS Pascal, DAUGA Laurent, GARCIA Grégory.

Absents : Mrs CHAY Gilles procuration donnée à Mme FERNANDEZ Véronique, LAURENT Syham procuration donnée à Mr REY Philippe, NAVARRO Jean-François procuration donnée à Mme MOURISSARGUES Candy, GASPARD Gauthier procuration donnée à Mr DUPRET Gaël, PAULIN Evelyne, GEYNET Christelle, FAURE Olivier.

Secrétaire: Mme FERNANDEZ a été désignée secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe les membres de l’assemblée qu’il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies, places et lieux-dits de la commune.

La dénomination des voies communales et privées ouvertes à la circulation est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Il convient, pour faciliter la fourniture de services publics, tel que les secours et la connexion aux réseaux, et d’autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d’identifier clairement les adresses des immeubles.

Considérant l’intérêt communal que présente la dénomination des voies, il est demandé au Conseil municipal de délibérer sur l’appellation des voies situées dans le lotissement la Gargoulade.

Considérant que la majorité des habitations situées sur ces voiries ont « la dénomination « rue des Aires Vieilles » » Mr le Maire propose à l’assemblée de nommer ces voiries « Rue des Aires Vieilles – Lotissement la Gargoulade »

Après en avoir délibéré le conseil Municipal décide à l’unanimité :

- de VALIDER le nom attribués à l’ensemble des voies communales et privées ouvertes à la circulation dans le lotissement la Gargoulade en « Rue des Aires Vieilles – Lotissement la Gargoulade » (Plan annexé à la présente délibération)

- d’AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l’exécution de la présente délibération,

- d’ADOPTER les dénominations suivantes : « Rue des Aires Vieilles – Lotissement la Gargoulade » (liste des habitations en annexe de la présente délibération).

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Suivent les signatures.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

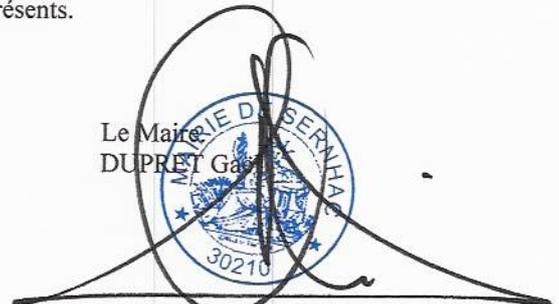
le
et publication ou notification

du

La secrétaire de séance
FERNANDEZ Véronique



Le Maire
DUPRET Gaël



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date de publication.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l’application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Numéro de parcelle Section A	Identité	Adresse
959	BONICEL	01 rue des Aires Vieilles
960	BERTHELOT Patrick	02 rue des Aies Vieilles
961	GUIBERTEAU Gérard	3 rue des aires Vieilles
962	BERNARD Pauline	4 rue des Aires Vieilles
963	VINCENT Eric et Isabelle	Lotissement la Gargoulade 5 rue des aires vieilles
964	ROUQUETTE Paulette	6 rue des Aires Vieilles (cadastré N°11)
965	BORIOS Damienne	7 rue des Aires Vieilles
966	Tronc Philippe et Michèle	8 rue des aires vieilles
967	PAUT Sylvie et Christian	9 rue des Aires Vieilles Lotissement la Gargoulade
968	EYMERET Franck et PIQUET-EYMERET Sophie	10 rue des Aires Vieilles
969	BURINE Anne-Laure	11 rue des Aires Vieilles
970	THIEBAUX Gérald	12 rue des Aires Vieilles
971	MIRA Laurette	13 rue des Aires Vieilles
972	HYTIER/Castella	14 rue des Aires Vieilles
973	THIERRY Alain/REMY Huguette	15 rue des Aires Vieilles
974	SANSE	16 rue des Aires Vieilles Lotissement la Gargoulade
975	FAURE MONTAGUT	17 rue des Aires Vieilles
976	Jacques COLPIN	18 Lotissement la Gargoulade
977	SOUILLAT	Lotissement la Gargoulade 19 rue des aires vieilles
978	Ignoré	20 rue des Aires Vieilles
979	ARGELES Patrick et Lise	21 Lotissement la Gargoulade 21 rue des Aires Vieilles

980	Alexandra et Mongaillard Lilian	22 Rue des Aires vieilles Lotissement La Gargoulade
981	BOURDON Evelyne	23 rue des Aires Vieilles
982	MEKKAS Stevens et CHABERT Claire	24 rue des Aires Vieilles
983	LARNAC	25 rue des aires vieilles
984	PETRICCA Stéphanie et RATTO Stéphane	26 rue des aires vieilles,
985	JESABEL Arzac et Nicolas FRICHET	27 rue des Aires Vieilles
986	MOSCHETTA Joëlle et Yves	28 rue des Aires Vieilles
987	DOMINGUEZ	29 rue des Aires Vieilles
988	ZIDANI	30 rue des Aires Vieilles
989	BLADOWSKI Déborah et THIERRY Yohan	31 rue des Aires Vieilles
990	Sylvette et Fabien CECCHINI	32 rue des Aires Vieilles